

**POSTE ACADEMIQUE TEMPS PARTIEL EN « STRUCTURES ET MATERIAUX »
(CORRESPONDANT A 0.05 ETP, SOIT UN FORFAIT HORAIRE DE 15H/AN) »**

FACULTE D'ARCHITECTURE LA CAMBRE HORTA

Référence : 2024/A070

Date limite du dépôt des candidatures : 22/11/2024

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/01/2025

Descriptif du poste

Le poste vise l'encadrement de l'enseignement suivant :

Cours de l'AA « Fondations » de l'UE CNST-P3102 « Structures et Matériaux 5 » en Bachelier 3, 1^{er} quadrimestre.

Le mandat de maître de conférences (0,05 ETP) est de maximum 15 heures par an de présence face à l'étudiant.e.

Les charges ne se limitent pas uniquement à du temps présentiel face à l'étudiant.e. Les critères à prendre en considération lors d'une affectation de charge à un membre du corps scientifique sont les suivants (liste non limitative) :

Charges pédagogiques :

- travaux pratiques (exercices, laboratoires, séminaires...) : temps de préparation, temps auprès des étudiant.e.s, temps de correction ;
- encadrement (projets, rapports, stages, travaux individuels...) : temps de préparation, temps auprès des étudiant.e.s (ex. : les guidances, les permanences, l'accompagnement des mémorant.e.s...), temps de correction ;
- examens et/ou jury : temps de préparation, temps de surveillance et/ou jury, temps de correction.

Charges administratives et logistiques :

- activités de gestion (ex. : gestion d'un labo, d'un serveur informatique, d'un site web, organisation d'un meeting, réunions d'équipe, investissement particulier dans la gestion d'une filière d'enseignement...);
- activités administratives (ex. : représentation dans des Commissions départementales, facultaires, universitaires).

Contraintes ponctuelles :

- nouveau TP à organiser...

Titre requis

Le/la candidat.e doit être détenteur.ice d'un doctorat en Art de Batir et urbanisme, d'un Master ingénieur civil des constructions ou ingénieur civil architecte ou équivalent.

Compétences requises

- vous avez une expérience professionnelle avérée dans la pratique d'ingénieur stabilité, vous avez à ce titre participé à la conception de projets d'architecture;
- vous avez éventuellement une expérience utile d'enseignement des structures appliqué à l'architecture ;
- vous avez éventuellement participé à des jurys d'architecture ;
- Sans être un argument restrictif, une expérience utile positive dans une structure facultaire et notamment dans les enseignements concernés peut constituer un argument favorable.

Enseignements à encadrer

CNST-P 3102 « Structures et Matériaux 5 »

Intéressé·e ?

Plus d'information dans le programme des études cf. <https://archi.ulb.be/version-francaise/les-etudes>. Tout renseignement sur les modalités de la prestation peut être obtenu auprès de David Lo Buglio, Vice-Doyen aux Ressources humaines de la Faculté d'architecture de l'ULB (courriel : vicedoyen.rh.archi@ulb.be) ou Jean-Didier Bergilez, Vice-Doyen de la Faculté d'architecture (courriel : vice-doyen.archi@ulb.be).

Votre dossier de candidature sera composé d'un Curriculum vitae (*si vous le souhaitez un CV type peut être téléchargé via le site internet : <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/emplois-academiques-et-scientifiques-cv-type>*) et d'un document complété à l'aide du template disponible à cette adresse URL (<https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/3f-dossier-de-candidature-de-acad-tps-partiel-fh-docx>).

Ce canevas structure votre dossier de candidature en reprenant les éléments suivants :

- une lettre de motivation
- un dossier d'enseignement comprenant un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) environ sur les activités d'enseignement antérieures et un projet d'enseignement pour les 5 premières années du mandat, qui s'intègre de manière cohérente dans la vision de l'entité de rattachement et dans les profils d'enseignements des filières de formation auxquelles le candidat devra contribuer
- les noms et adresses mail de contact de cinq personnes de référence susceptibles d'être contactées par les organes chargés d'évaluer les dossiers, en veillant à l'équilibre des genres. Ces personnes ne peuvent être en conflit d'intérêt en raison de liens familiaux ou affectifs.

Les dossiers incomplets ou les dossiers n'utilisant pas le canevas mis à votre disposition ne seront pas examinés par la commission de sélection.

Les candidat.e.s classé.e.s en ordre utile, mais qui n'auront pas pu être retenu.e.s pour le poste repris dans la présente vacance, seront versé.e.s dans une réserve de recrutement valable durant l'année académique 2024-2025.

Politique d'égalité des chances

La politique de gestion du personnel de l'ULB est axée sur la diversité et l'égalité des chances.

Nous recrutons les candidat-es en fonction de leurs compétences, indépendamment de leur âge, leur genre, leur orientation sexuelle, leur origine, leur nationalité, leurs convictions, leur handicap, etc.

Vous souhaitez bénéficier d'aménagements raisonnables dans le cadre de la procédure de sélection en raison d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie ? N'hésitez pas à prendre contact avec Marie Botty (marie.botty@ulb.be), notre personne de contact en charge des aspects de diversité pour le personnel enseignant et scientifique. Soyez assuré-e de la confidentialité de cette information.

Plus de détails sur les politiques de genre et de diversité sont disponibles sur <https://www.ulb.be/fr/l-ulb-s-engage/diversites>.

Vous trouverez l'ensemble des dispositions relatives aux carrières du corps académique sur notre site à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/emploi/academique.html>.